



Formulaire de
pré-inscription
en cliquant [ici](#)!

FORMATION D'ANIMATEUR-TRICES SPORT SANTÉ ÇA VA LA FORME

FORMATION DISTANCIELLE (CHEZ SOI)

7 DÉCEMBRE 2023 AU 21 MARS 2024

FORMATION PRÉSENTIELLE (EN CENTRE)

DU 2 AU 4 FÉVRIER 2024

LIEUX DE STAGE POSSIBLE (CHOIX À PRÉCISER LORS DE VOTRE INSCRIPTION)

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS 1ER NOVEMBRE 2023

Contact : **Bordeaux (33) - Nicolas ESCORNE** : nicoescorne@wanadoo.fr / 06 63 28 29 77

Bobigny (93) - Tom HELIE tom.helie@idf.fsgt.org / 06 23 31 64 26

Mulhouse (68) - Philippe GROB grob.philippe@wanadoo.fr / 06 88 41 77 58

Alençon (61) ou autre – sante@fsgt.org / 01 49 42 23 35



FORMATION COMPLÉMENTAIRE POUR LES ANIMATEURS-TRICES SPORTIF-VES FSGT

CONTEXTE

Le dispositif « **Sport sur ordonnance** » permet aux patient·es atteint·es d'une affection longue durée ou d'une maladie chronique, ou présentant des facteurs de risque, ou en perte d'autonomie, de pouvoir se faire prescrire, par leur médecin traitant, une activité sportive adaptée. La qualité des intervenant·es autorisé·es à encadrer une activité adaptée dans le cadre de ce dispositif est défini par l'[article D1172-2](#) du code la santé publique, modifié par le [décret n°2023-234](#) du 30 mars 2023 - art. 1.

Pour découvrir
la formation
en vidéo
cliquez ici



PRÉREQUIS

- Être titulaire du PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1)
- Être titulaire d'un Brevet Fédéral d'Animation (BFA) FSGT niveau 2

Il est important de noter que ce stage Sport Santé restera ouvert et accessible à toute personne intéressée même si elle ne possède pas de diplôme, ou BFA FSGT niveau 2. Elle se verra alors délivré sur demande une attestation de suivi mais ne sera pas diplômée.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Immersion dans des séances types
- Travail en groupe d'analyse et de proposition de séances

DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

Cette formation se déroulera sur 16 semaines, soit 67 heures :

- Temps de formation dits « présentiels » (20 heures)
- Temps de formation numériques dits « distanciels » (30 heures) en e-learning sur la plateforme "Claroline Connect"
- Temps de visioconférence (5 heures)
- Stage d'animation dans vos clubs ou structures d'accueil (15 heures)

Cette formation sera encadrée par des formateurs et formatrices inscrit·es sur la liste nationale FSGT des formateurs et formatrices habilité·es et des intervenant·es expert·es.

COMPÉTENCES VISÉES

- Assurer l'éducation pour la santé et/ou participer à une éducation thérapeutique.
- Savoir réaliser l'évaluation initiale de la situation du ou de la patient·e en incluant l'identification de freins, leviers et de facteurs motivationnels.
- Être capable de concevoir, co-construire et planifier un programme d'activité physique individualisé et pertinent qui soit adapté à l'état de santé de la personne.
- Savoir mettre en œuvre un programme.
- Savoir évaluer à moyen terme un programme.
- Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique.
- Connaître les caractéristiques très générales des principales pathologies chroniques.



Vous êtes en situation de handicap et souhaitez participer à cette formation ?

Consultez-nous : nous évaluerons la possibilité d'aménager la formation.

CONTENU DE LA FORMATION

DISTANCIEL

- SEMAINE 1 (07/12)** : Visioconférence d'ouverture + Prise en main de la plateforme
- SEMAINE 2 (14/12)** : Pathologies métaboliques
- SEMAINE 3 (21/12)** : Pathologies cardiovasculaires
- SEMAINE 4 (04/01)** : Visioconférence d'étape + Pathologies neurologiques partie 1
- SEMAINE 5 (11/01)** : Pathologies neurologiques partie 2
- SEMAINE 6 (18/01)** : Pathologies respiratoires et locomotrices
- SEMAINE 7 (25/01)** : Pathologies cancer
- SEMAINE 8 (Présentiel)** : Libération des cours et outils du présentiel + quiz
- SEMAINE 9 (08/02)** : Le mal de dos
- SEMAINE 10 (15/02)** : Femmes enceintes & APS
- SEMAINE 11 (22/02)** : Alimentation nutrition
- SEMAINE 12 (29/02)** : Hygiène de vie du sportif·ve
- SEMAINE 13 (07/03)** : Finalisation du livret de stage & Vérification des quiz
- SEMAINE 14 (14/03)** : Finalisation du livret de stage & Vérification des quiz
- SEMAINE 15 (21/03)** : Rendu du livret de stage

via la
plateforme
numérique
**Claroline
Connect**

PRÉSENTIEL

VENDREDI 2 FÉVRIER	17h-17h30	Accueil - Point administratif
	17h30-18h	Présentation des stagiaires et des formateurs·trices
	18h-18h45	Bilan des semaines de formation sur la plateforme
	19h-21h	Psychologie et accueil de la personne Passage des tests de la condition physique
SAMEDI 3 FÉVRIER	9h-10h	Analyse des tests
	10h15-12h15	BIOÉNERGÉTIQUE - Pratique et théorie
	13h30-15h30	NEUROMOTEUR - Pratique et théorie
	16h-18h30	Effet des médicaments et des APS
	18h30-19h	Questions sur le stage
DIMANCHE 4 FÉVRIER	8h30-10h30	RENFORCEMENT MUSCULAIRE - Pratique et théorie
	10h30-12h45	SOUPLESSE - Pratique et théorie
	14h-16h15	Étude de cas
	16h15-17h	Bilan

+ STAGE D'ANIMATION

15 heures d'animation à effectuer dans votre structure de la semaine 4 à la semaine 16.

ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

MODALITÉS DE VALIDATION ET D'ÉVALUATION

- Épreuves de connaissances par des quiz en ligne
- Feuille d'émargement du présentiel et du stage d'animation
- Écriture d'un livret de stage et validation par le jury, présentation et entretien avec le jury

DIPLÔMES REMIS



Diplôme Animateur Sport Santé Ça Va La Forme FSGT
Pour les licencié.es FSGT titulaires (a minima) d'un BFA FSGT niveau 2



Attestation de suivi de la formation
Pour les personnes non licenciées à la FSGT ou non diplômés

TARIFS

Frais d'inscription, comprenant : frais de dossier + formation e-learning + formation présentielle + repas lors du présentiel (vendredi soir, samedi et dimanche midi)

150 € Tarif si l'on remplit l'ensemble des conditions suivantes :

- Détenion d'une licence FSGT depuis plus d'un an
- Attestation d'appartenance à un club affilié FSGT ([modèle à télécharger ici](#))

NB : Toute personne titulaire du livret d'animation FSGT à jour peut bénéficier de 50% de prise en charge des frais d'inscription par le Domaine Formation, avec un maximum de 80€/an. La demande de prise en charge doit se faire en amont de la formation auprès du domaine formation.

Contact : formation@fsgt.org.

350 € Tarif pour les non-licenciés

(le financement par des fonds publics n'est pas possible actuellement sur cette formation).

OPTIONNEL :

25 à 30 € Repas festif et convivial du samedi soir

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Votre inscription en ligne sera effective seulement :

- À réception de votre PSC1 + pièce d'identité + diplôme sportif (le cas échéant)
- À réception de votre attestation de club pour les licencié-es FSGT (un contrôle licence sera effectué)
- À réception de votre règlement

Nombre de places limitées à 15 stagiaires

Confirmation de votre entrée en formation après réception et étude de tous les dossiers COMPLETS.